

SPOL1BA

2014 - 2015

Bachelier en sciences politiques, orientation générale

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **spol1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	6
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	9
- Programme type	10
- SPOL1BA - 1er bloc annuel	10
- SPOL1BA - 2e bloc annuel	12
- SPOL1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
- Conditions d'admission	15
- Evaluation au cours de la formation	17
- Formations ultérieures accessibles	17
- Gestion et contacts	17

SPOL1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences politiques cherchent à comprendre les mécanismes de pouvoir. Elles analysent le fonctionnement des institutions de l'Etat pour orienter sa conduite. La vie internationale est étudiée à travers les politiques étrangères des états, la géopolitique des crises et des conflits, les phénomènes de mondialisation et d'intégration européenne ou l'action humanitaire des ONG. L'action publique fait également partie de l'objet d'étude du politologue.

Le premier cycle en sciences politiques vous propose :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- une base disciplinaire en sciences politiques afin que vous puissiez décoder les phénomènes sociopolitiques ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques et de connaissances dans les disciplines des sciences sociales ;
- le développement d'aptitudes à la communication orale et écrite, en français et dans deux langues étrangères.

Votre profil

Ouverture d'esprit, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour le futur étudiant.

Votre futur job

Les sciences politiques ouvrent un large éventail de débouchés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé#. Nos diplômés trouvent un emploi dans

- de nombreuses fonctions administratives de direction ou de cadres au sein des pouvoirs publics et des organisations internationales ;
- les services d'études des institutions publiques, des entreprises commerciales et industrielles, des associations professionnelles, des bureaux d'études privés, des organismes de planification sociale, régionale, familiale, de sécurité# sociale, etc. ;
- les carrières internationales (moyennant la réussite d'un concours) ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

La première année ouvre sur les principales disciplines des sciences humaines et initie aux sciences politiques ;

La deuxième année développe vos premiers outils méthodologiques et vos connaissances dans les disciplines des sciences sociales ;

La troisième année poursuit l'acquisition d'outils méthodologiques et introduit à un travail plus spécifique autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

SPOL1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert-acteur de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité tels sont les défis que l'étudiante/ l'étudiant bachelier en sciences politiques se prépare à relever. Le bachelier prépare en effet à l'un des masters en sciences politiques qui finalisera cet objectif dans un secteur géographique et politique spécifique.

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former des étudiantes et des étudiants à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, légitimité, décision, conflit, institutions politiques du local à l'international, fonctionnement et histoire politique des Etats et des organisations, etc. Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques, orientation générale permet au diplômé :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences politiques,
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées,
- d'acquérir la maîtrise d'instruments d'analyse permettant d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre,

afin que le diplômé soit capable d'analyser, de manière réflexive et critique, des phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international).

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en Œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- **Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).**

- **Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).**

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques, orientation générale :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2. Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crise politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en sciences politiques.

AAS2.1. Situer les courants de pensée politiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2. Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sciences politiques, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer une compréhension des principaux arbitrages épistémologiques en sciences sociales en amont de la recherche, et choisir une posture épistémologique.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours de sciences politiques, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5. Comprendre, analyser et s'appropriier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3. Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4. Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5. Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6. Démontrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7. Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

AAS5. Questionner et analyser de manière rigoureuse, critique et ouverte des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains en mobilisant des savoirs pluridisciplinaires afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif.

AAS5.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit, éthique) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes politiques contemporains.

AAS5.2. Enrichir son questionnement et son analyse de phénomènes politiques contemporains en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques comporte une majeure de 150 crédits et une mineure (ou des cours au choix) de 30 crédits.

La majeure se compose d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sciences politiques. Le tronc commun, partagé par l'ensemble des programmes de bachelier de la faculté ESPO, vise à favoriser l'orientation progressive et à fournir une formation enrichie de l'apport de l'ensemble des disciplines relevant de la faculté ESPO. Elle comprend des cours, des séminaires et des travaux (individuels ou collectifs). Les cours spécifiques introduisent progressivement l'étudiant à l'étude des sciences politiques.

Durant ces trois années, une formation solide en langue est apportée : l'anglais ainsi que le néerlandais ou une autre seconde langue (espagnol ou allemand). Ces cours sont adaptés aux sciences sociales et à la science politique en particulier. Dans les cours plus spécifiques, plusieurs enseignants utilisent également du matériel pédagogique (par exemple : portefeuille de lecture) en langue anglaise. Ces compétences linguistiques, liées aux matières concrètes de la science politique, seront un atout majeur pour la future insertion professionnelle de l'étudiant.

SPOL1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (29 crédits)

o LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine <i>au Q2 chez P. Servais</i>	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q	x		
o LCOPS1124	Philosophie <i>au Q2 chez N. Frogneux</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplémente Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q1</i>	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplémente Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	An Ansoms	30h	5 Crédits	2q	x		
o LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q			x
o LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q			x

o Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi :

o LTECO2201	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Hans Ausloos	15h	2 Crédits	2q			x
o LTECO2202	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Benoît Bourgine	15h	2 Crédits	1q			x
o LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q			x

o Sciences politiques (48 crédits)

o LESPO1114	Sciences politiques <i>au Q1 chez M. Reuchamps</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LPOLS1121	Sociologie politique	Benoît Rihoux	30h	4 Crédits	2q	x		
o LPOLS1222	Modèles socio-politiques de l'Etat	Min Reuchamps	30h	4 Crédits	1q			x
o LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q			x
o LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	45h	5 Crédits	2q			x
o LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q			x
o LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard (supplémente Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q			x
o LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q			x
o LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q			x
o LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q			x

o Méthodologies et techniques en sciences politiques (29 crédits)

o LSPOL1125	Séminaire de travail universitaire en sciences politiques	Luc Courtois, Benôit Rihoux, null SOMEBODY, Pierre Tilly (supplée Luc Courtois)	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x		
o LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
o LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Pierre Dehez	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q		x	
o LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q		x	
o LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q		x	
o LPOLS1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques	Amine Ait-Chaalal, Benôit Rihoux	30h+20h	5 Crédits	2q			x

o Economie et gestion (14 crédits)

o LCOPS1115	Economie politique <i>au Q2 chez T. Isaac</i>	Tanguy Isaac, Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q	x		
o LPOLS1211	Politique macroéconomique	André Nyembwe Musungaie	30h+10h	5 Crédits	2q		x	

o Droit (15 crédits)

o LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez C. Brûls</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q	x		
o LCOPS1211	Droit constitutionnel	Yves Lejeune	60h	5 Crédits	1q		x	
o LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	2q			x

o Formation en langues (15 crédits)

o LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie <i>au Q1</i>	Catherine Avery (supplée Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélié Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henrié, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q	x		
o LANGL1331	English intermediate level - 2nd part	Stéphanie Brabant, Carlo Lefevre, Jean-Paul Nyssen (coord.), Anne-Julie Toubeau	45h	3 Crédits	1 + 2q		x	
o LANGL1531	Anglais en Sciences Politiques - Niveau avancé	Timothy Byrne (coord.), Philippe Denis, Nicholas Gibbs (supplée Katherine Opello), Katherine Opello	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

o Deuxième langue étrangère (6 crédits)

L'étudiant choisit une langue et la garde pendant tout le programme de bachelier

⌘ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
⌘ LESPA1330	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 1	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
⌘ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere (coord.), Sara Jonkers (supplée Isabelle Demeulenaere), An Neven, Chloé Reuliaux (supplée An Neven)	45h	3 Crédits	1 + 2q	x		
⌘ LALLE1331A	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q			x
⌘ LESPA1331	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 ou 2q			x
⌘ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - deel 2	Katrien De Rycke, Dag Houdmont (coord.), Lutgarde Schrijvers, Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q			x

o Option (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure ou des cours au choix parmi l'ensemble des programmes de bachelier ESPO, à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

o	Option (15 crédits)	N.		Crédits		x	
o	Option (15 crédits)	N.		Crédits			x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant complète son programme en choisissant :

une mineure (30 crédits), autre que la mineure en science politique, à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCL. A raison de 15 crédits en 2ème année et de 15 crédits en 3ème année.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lanti100i>]
- > Mineure en architecture et villes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larch100i>]
- > Mineure en criminologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcrim100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcusc100i>]
- > Mineure en développement et environnement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ldenv100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lecon100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfran100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmedi100i>]
- > Mineure en géographie (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgeog100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesa100i>]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesb100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lisp100i>]
- > Mineure en psychologie et éducation (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lpsp100i>]
- > Mineure en sciences biomédicales (ouverture) (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-wsbim100i>]
- > Mineure en sciences de l'éducation (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfopa100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsped100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsoca100i>]
- > Mineure en statistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lstat100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PROGRAMME TYPE

SPOL1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Programme de base

○ Formation interdisciplinaire en sciences humaines

○ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine <i>au Q2 chez P. Servais</i>	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q
○ LCOPS1124	Philosophie <i>au Q2 chez N. Frogneux</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplée Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q1</i>	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplée Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	An Ansoms	30h	5 Crédits	2q

○ Sciences politiques

○ LESPO1114	Sciences politiques <i>au Q1 chez M. Reuchamps</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LPOLS1121	Sociologie politique	Benoît Rihoux	30h	4 Crédits	2q

○ Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LSPOL1125	Séminaire de travail universitaire en sciences politiques	Luc Courtois, Benoît Rihoux, null SOMEBODY, Pierre Tilly (supplée Luc Courtois)	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Pierre Dehez	30h+15h	4 Crédits	2q

○ Economie et gestion

○ LCOPS1115	Economie politique <i>au Q2 chez T. Isaac</i>	Tanguy Isaac, Arastou Khatibi	45h+15h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q

○ Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez C. Brûls</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q
-------------	--	--	-----	-----------	---------

o Formation en langues

<p>o LANGL1330</p>	<p>Anglais niveau moyen 1ère partie au Q1</p>	<p>Catherine Avery (suppl&eacute;e Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen</p>	<p>30h</p>	<p>3 Crédits</p>	<p>1 ou 2q</p>
--------------------	---	---	------------	------------------	--------------------

SPOL1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Programme de base**Sciences politiques**

○ LPOLS1222	Modèles socio-politiques de l'Etat	Min Reuchamps	30h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	45h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q

Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q

Economie et gestion

○ LPOLS1211	Politique macroéconomique	André Nyembwe Musungaïe	30h+10h	5 Crédits	2q
-------------	---------------------------	----------------------------	---------	-----------	----

Droit

○ LCOPS1211	Droit constitutionnel	Yves Lejeune	60h	5 Crédits	1q
-------------	-----------------------	--------------	-----	-----------	----

Formation en langues

○ LANGL1331	English intermediate level - 2nd part	Stéphanie Brabant, Carlo Lefevre, Jean-Paul Nyssen (coord.), Anne-Julie Toubeau	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------------------------------	---	-----	-----------	-----------

Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit une langue et la garde pendant tout le programme de bachelier

⊗ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1330	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 1	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Isabelle Demeulenaere (coord.), Sara Jonkers (supplée Isabelle Demeulenaere), An Neven, Chloé Reuliaux (supplée An Neven)	45h	3 Crédits	1 + 2q

Option

L'étudiant choisit une mineure ou des cours au choix parmi l'ensemble des programmes de bachelier ESPO, à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

○	Option (15 crédits)	N.		Crédits	
---	---------------------	----	--	---------	--

SPOL1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
○ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q

o Sciences religieuses

1 parmi :

⊗ LTECO2201	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Hans Ausloos	15h	2 Crédits	2q
⊗ LTECO2202	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	Benoît Bourguine	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

o Sciences politiques

○ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LPOLS1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques	Amine Ait-Chaalal, Benoît Rihoux	30h+20h	5 Crédits	2q
-------------	--	----------------------------------	---------	-----------	----

o Droit

○ LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	2q
-------------	----------------------------	--------------	-----	-----------	----

o Formation en langues

○ LANGL1531	Anglais en Sciences Politiques - Niveau avancé	Timothy Byrne (coord.), Philippe Denis, Nicholas Gibbs (supplée Katherine Opello), Katherine Opello	45h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	--	--	-----	-----------	--------

o Deuxième langue étrangère

L'étudiant choisit une langue et la garde pendant tout le programme de bachelier

⊗ LALLE1331A	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1331	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - deel 2	Katrien De Rycke, Dag Houdmont (coord.), Lutgarde Schrijvers, Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q

o Option

L'étudiant choisit une mineure ou des cours au choix parmi l'ensemble des programmes de bachelier ESPO, à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

0	Option (15 crédits)	N.		Crédits	
---	---------------------	----	--	---------	--

SPOL1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- [Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- [Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation](#)

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie](#)

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux personnels.

L'évaluation certificative prend la forme de rapports écrits, d'examens écrits et d'examens oraux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
SPOL1BA		
• Master [120] en sciences politiques, orientation générale	• accès direct	• inscription directe en SIC
• Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	• accès direct	
• Master [120] en administration publique	• accès direct	

Le programme de bachelier en sciences politiques ouvre un accès direct au master en Sciences politiques dispensé par toute institution universitaire de la Communauté française de Belgique : master en Sciences politiques, orientation générale, qui, à l'UCL est ciblée sur la politique comparée et sur l'expertise politique), master en Sciences politiques, orientation relations internationales, master en Administration publique. Les cours spécifiques à ces trois champs de la science politique, dispensés durant les années 2 et 3 du programme de bachelier, permettront à l'étudiant de choisir la finalité de master (spécialisée ou approfondie) qui correspond le plus à son projet personnel et d'insertion professionnelle.

Les détenteurs d'un diplôme de bachelier en Sociologie et Anthropologie ou en Sciences humaines et sociales de l'UCL, ayant suivi la mineure en Sciences politiques, ont également un accès direct au master en Sciences politiques, orientation générale, au master en Sciences politiques, orientation relations internationales et au master en Administration publique.

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en Sciences politiques a accès aux masters organisés par d'autres Départements de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. En cas de crédits manquants, ceux-ci peuvent être rattrapés soit en les ajoutant au programme de master (si le nombre de crédits manquants ne dépasse pas 15 crédits), soit en effectuant une année complémentaire/préparatoire avant d'entrer en master.

Parmi les masters UCL (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour le bachelier en sciences politiques, orientation générale),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une [Année d'études préparatoire au master en philosophie](#)),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Benoît Rihoux](#)

Jury

Président du Jury de la 1ère année : **Philippe Verhaegen**

Secrétaire du Jury de la 1ère année : **Marie-Paule Kestemont**

Président du Jury des 2ème et 3ème années : **Olivier Servais**

Secrétaire du Jury des 2ème et 3ème années : **Daniel Bodson**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**